

Mise en ligne : 21 août 2018.  
Dernière modification : 28 février 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## ÉTABLISSEMENTS SALAGNA, Bordeaux (1909-1922) Sénégal, Côte-d'Ivoire, Guinées

Maison Émile Salagna et Allard, 1896.  
S.A., 22 janv. 1909.

PORT DE BORDEAUX  
(*La Gironde*, 23 décembre 1904)

Chargements d'entrée

PARAGUAY (st. fr.)[Chargeurs réunis], capitaine Agan, ven. de la cote occidentale d'Afrique. Agent général. M. H. de la Valette.

.....  
Pris à Dakar : MM. Salagna, 20 sacs caoutchouc...

---

PORT DE BORDEAUX  
(*La Gironde*, 13 juin 1906)

Chargements d'entrée

EUROPE (st. fr.)[Chargeurs réunis], capitaine Agan, venant de la côte occidentale d'Afrique. Agent général, M. H. de la Valette.

.....  
Pris à Dakar : ... Salagna et Cie, 14 fûts caoutchouc, 2 sacs kapock, 1 sac pièces de machin

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 13 février 1909)

Bordeaux. — Dissolution. — 22 janv. 1909. — Société E. SALAGNA et Cie, importation et exportation, 30, Théodore-Ducos. — Liquid. MM. Salagna et Allard. — 22 janv. 1909.

Bordeaux. — Formation. — Société anonyme dite : Établissements SALAGNA, 30, Théodore-Ducos. — 30 ans. — 635.000 fr. — 22 janv. 1909.

---

PORT DE BORDEAUX  
(*La Gironde*, 10 septembre 1909)

AFRIQUE (paquebot de la Compagnie des Chargeurs réunis), commandant Renault, vinent de la Côte occidentale d'Afrique et du Sénégal.

.....  
Pris à Dakar : ... M. Salagna, 1 sac caoutchouc.

---

PORT DE BORDEAUX  
(*La Gironde*, 10 novembre 1909)

Manifestes d'entrée  
Paquebot de la Compagnie des Chargeurs réunis EUROPE, commandant Blazy,  
venant de la Côte occidentale d'Afrique et du Sénégal.

.....  
Pris à Dakar : Établissements Salagna, 45 fûts, 3 sacs et 5 fûts caoutchouc

---

PORT DE BORDEAUX  
(*La France de Bordeaux*, 10 janvier 1910)  
(*La Gironde*, 11 janvier 1910)

Chargements d'entrée  
EUROPE, paquebot des Chargeurs Réunis, arrivé de la côte occidentale d'Afrique.  
Agent général H. de La Valette :

.....  
Pris à Grand-Bassam : ... Établissements Salagna, 25 sacs caoutchouc

---

PORT DE BORDEAUX  
(*La Gironde*, 10 juin 1910)

Manifestes d'entrée  
AFRIQUE (st. fr.)[Chargeurs réunis], c. Blazy, arrivé de la Côte occidentale d'Afrique.  
— Agent général : M. de la Vallette.

.....  
Pris à Grand-Bassam : ... Établissements Salagna, 31 sacs caoutchouc

---

PORT DE BORDEAUX  
(*La France de Bordeaux*, 15 mars 1911)

Chargements d'entrée  
EUROPE, vapeur français [Chargeurs réunis], venant de la côte occidentale d'Afrique.  
Agent général, M. Henri de La Valette.

.....  
Pris à Dakar : ...Établissement Salagna, 11 fûts caoutchouc et une caisse oiseaux  
empaillés

---

Établissements Salagna  
(*La Vie coloniale*, 1<sup>er</sup> octobre 1911)

Siège : 2, rue du Château-Trompette, à Bordeaux. Comptoirs et factoreries à Ziguinchor, Carabane, Sedhion, Baïla, Biniona, Toumodi, Kani, Loza (Sénégal-Gasamance) et Grand Lahou, Tiassalé, Tounibdi, Kani, Loza (Côte-d'Ivoire).

La société a pour objet :

L'exploitation en Casamance et à la Côte-d'Ivoire, et à Bordeaux, des établissements et comptoirs commerciaux de la maison E. Salagna et Cie, ainsi que tous autres comptoirs pouvant être créés par la suite ; d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à l'objet social et ce, tant en France qu'aux colonies et à l'étranger.

---

Renseignements financiers  
Établissements Salagna

*(Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF, 1921, p. 26)*

L'assemblée générale de la Société des Établissements Salagna a eu lieu le 18 mars 1921. Le rapport du conseil d'administration révèle une situation des plus satisfaisantes.

Les transactions ont été très actives tant sur l'exportation des marchandises que sur l'importation des produits ; les indigènes, continuant à avoir d'importantes recettes par la vente de leurs arachides, palmistes, cuirs, cire, ont largement usé de leur faculté d'achat pour s'approvisionner de marchandises, malgré les prix toujours plus élevés de celles-ci. De cette intensification des affaires est résulté un bénéfice total, réalisé par les comptoirs, de plus de 2 millions de francs, avec un capital effectif et réel de 1.500.000 à 1.800.000 fr. Il a été décidé de prélever sur ce million et demi 1.200.000 fr. qui seront portés au compte « Réserve Afrique », les 372.063 fr. de solde joints au bénéfice propre du siège social, ensemble fr. 658.141, étant plus que suffisants pour distribuer un dividende de 10 % net de tous impôts.

Il convient de remarquer que la plupart des immeubles, concessions, le matériel et le mobilier ne figurent au bilan que pour 1 fr., alors que si on voulait les acquérir maintenant, ils coûteraient 1.300.000 à 1.400.000 fr. environ.

Dans ces conditions, le conseil d'administration, envisageant les perspectives d'avenir, a décidé d'augmenter de 1.500.000 fr. le capital social.

L'assemblée générale a approuvé entièrement la gestion du conseil d'administration, ainsi que les comptes et le bilan présentés par lui, et fixé le dividende des actions, pour l'exercice 1920, à 50 fr. par titre, correspondant à un intérêt de 10 % par an.

---

AEC 1922/149 — Société anon. des Établissements Salagna, 17, rue Professeur-Demons, BORDEAUX.

Capital. — Société an., f. le 22 janv. 1909, 4.500 000 fr. en 9.000 act. de 500 fr., dont 800 d'apport (suite de la Maison Salagna et Allard fondée en 1896). — Divid. : 1916, 6 p. 100 ; 1917, 6 p. 100 ; 1918, 6 p. 100 ; 1919, 6 p. 100, plus 1 act. gratuite par 2 possédées ; 1920, 10 p. 100.

Objet. — Import. et export. en Casamance, la Côte-d'Ivoire, en Guinée fse et port., au Soudan et autres colonies de la Côte d'Afrique.

Exp. — Confections, conserves, vins et spirit., chapell., chaussures, savons, bougies, métaux ; tissus et pagnes, coton, filé, bonneterie, papeterie, quincaill., sucre, biscuits, tabac, etc.

Imp. — Arachides, palmistes, acajou, caoutchouc, huile de palme, oiseaux et plumes de parure, cuirs, bois, cire, café, cacao, gomme, ivoire, etc.

Comptoirs. — Casamance : Ziguinchor, Sedhiou, Baïla, Niafour, Adeane, etc. — Côte-d'Ivoire, Grand-Lahou, Tiassalé, etc. — Guinée fse : Conakry, Kankan. — Guinée port. : Bissao, Farim. Bintam, Bafata, etc.

Conseil. — MM. A. Privat, présid., E[mile] Salagna, A[urélien] Allard, P. Motelay, Michel Weill, J. Lauga, Paul Soucail, R. Henry. — Directeurs : MM. E[mile] Salagna, A. Allard et R. Henry.

---

1923 (janvier) : absorption par Peyrissac :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Peyrissac\\_1876-1963.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Peyrissac_1876-1963.pdf)